Rapport de stage Notaire

Par **Muppet Show**, le **05/05/2014** à **11:36**

Bonjour tout le monde,

après avoir lu plusieurs topics je me rend compte que le plan basique d'un rapport de stage c'est :

1- présentation de l'organisme d'accueil
2- mission effectuées

ces éléments sont dans le guide de rédaction que la fac m'a donné mais c'est écrit en titre : sous réserve des conseils donnés par le tuteur.

on entend tuteur par maitre de stage ou le prof qui corrige ? parce que le prof qui corrige n'a pas donné de conseils spécifiques et à chaque fois dans le guide c'est marqué "il est possible de développer sur..." donc ce n'est pas une obligation.

Bref, avec mon maitre de stage on a convenu un plan différent du type :

1- la mission de rédacteur d'acte (avec la constitution d'un dossier d'usage et son rôle d'authentificateur d'acte)

2- la mission de conseil (son rôle de conseil et une partie sur sa responsabilité découlant des deux missions principales)

de ce fait dans mon intro, j'écris un léger historique, mes attentes, mon projet professionnel (devenir notaire) comment j'ai appréhendé le stage, comment le notaire a réussi à exercer (débuter en tant que assistant, puis achat de part) etc...

je pensais mettre en problématique (pas définitive) : quel rapport à le notaire avec ses clients ? d'où un plan de ce type qui me semble plus adapté, parce que OK c'est une structure de type SELARL mais je ne vois pas l'intérêt pour l'apport du stage de dire que c'est une société commerciale assujetti à l'impôt sur les sociétés, c'est pour cela que je pense faire un paragraphe d'une dizaine de ligne en expliquant ça et point barre parce qu'autrement mon I avec le plan basique va être short comparé aux missions que j'ai accompli (lecture d'acte de vente, inventaire, donation, conseil, succession, interroger fichier central de dernière volonté, dossier d'usage...)

pensez-vous que mon plan est convenable tourné dans ce sens ?

Merci d'avance.

Par **bulle**, le **05/05/2014** à **12:11**

Bonjour,

A mon avis le tuteur est la personne qui vous corrige.

Il me semble plus prudent d'adopter le plan dicté par la fac afin d'éviter les mauvaises surprises dans la notation.

Concernant le plan que vous avez défini avec votre maître de stage, j'ai du mal à comprendre où vous mettez les missions effectuées (un seul exemple de dossier dans la partie 1).

Pour ma part, je resterai sur:
I/ Présentation de l'organisme d'accueil (avec la présentation du métier de notaire, organigramme, type de société, historique, ...)
II/ Les mission exécutées avec un ou deux dossiers plus développés.

Par **Muppet Show**, le **05/05/2014** à **13:37**

d'accord,

ce que j'ai peur avec le plan basique c'est que ma 1ère partie soit courte par rapport à la deuxième...

dans ce cas là je vais faire ce plan :

I- l'organisme d'accueil

A- histoire et profession de notaire (études...)
B- exercice sous la forme SELARL (impôt sur les sociétés et différence avec SCP)

II- missions accomplies

A- rôle d'authentificateur

- vente avec la signature
- succession
- Fichier central de dernière volonté
- lecture d'acte de vente

B- rôle de conseil

- inventaire (éviter l'imposition des 5% pour une succession à haute valeur, en l'occurrence + 300 000€) je le met en tant que conseil car le notaire se doit de garantir une efficacité de ces

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

actes donc en guidant le client vers une voie bénéfique pour lui, ça rendre dans le rôle de conseil. Je ne sais pas si c'est clair...

- explication à un client, le démembrement de propriété pour éviter des frais de succession élevés)

- gestion des conflits, rapport relationnel avec les clients

ça serait mieux?

Par **bulle**, le **05/05/2014** à **13:53**

Honnêtement je pense que votre partie I ne répond pas à ce qui est demandé, vous vous étendez bien trop. Il faut se concentrer sur l'étude où vous avez fait votre stage.

Il est bien évident qu'avec de telles parties imposées, votre I sera bien plus réduit que votre II.

Par **Muppet Show**, le **05/05/2014** à **14:21**

beh oui mais je ne sais pas quoi dire... c'est une SELARL, 2 associés, dans les Ardennes, mon maitre de stage à racheter les parts de celui qui est parti en retraite et voilà je n'en sais pas plus... j'ai posé des questions à ce sujet mais il ne savait pas exactement comme ça ne fait que 4 ans qu'il est ici.

excusez moi ce n'est pas contre vous mais contre le type de rapport de stage qu'on nous impose, mais je pense que faire un descriptif de l'étude ne reflète en rien l'apport du stage, parler de l'ensemble des missions avec un bref historique c'est plus enrichissant.

on ne va pas s'étendre là dessus, les études de droit on s'y formalise ou on en est rejeté...

Par **Muppet Show**, le **05/05/2014** à **15:18**

après une heure de rédaction inspirée, j'ai écris une page sur l'organisme d'accueil, donc association de deux notaires (rachat de part) sous forme de SELARL qui se divise en deux études à des lieux différents. Emploi de deux clercs (pour mon maitre de stage) qui se partagent la rédaction des actes et la recherche nécessaire aux actes, le notaire lui fait la lecture et procède à la signature. on observe donc une hiérarchie et un classement des taches mais qu'au final c'est un travail d'équipe.

le problème est de faire un IB à présent, mon guide me dit : "des développements peuvent être consacrés à la description du programme, département, service dans lequel s'effectue le stage "

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

ici, faut-il que je parle que l'office dépend de la chambre interdépartementale des ardennes, aube et marnes?

je ne comprend pas ce qu'ils entendent par programme, mon programme du stage (mes missions, etc...) ?

Par **bulle**, le **06/05/2014** à **07:42**

Pour développer un peu, intégrez un véritable organigramme (les images ça plait toujours), dites ce qu'est une SELARL (l'intérêt d'une telle structure par rapport aux autres).

Concernant le fait que l'office dépend de la chambre interdépartementale entrerait, selon moi, dans la partie I.

Le terme "programme" renvoie sans doute à vos missions, donc le plan prévu pour votre II me parait adapté.

Par **Muppet Show**, le **07/05/2014** à **13:10**

Bonjour,

j'ai pris note de vos remarques. j'ai donc changé mon plan pour la faire comme celui demandé par la fac.

j'ai juste une question :

dans le rapport de stage ce qui compte ce sont les remarques personnelles (ce que j'ai ressenti...) plus que le détail de mes missions
?

ce que je veux dire c'est que les missions du notaire, comment écrire un acte etc... les profs qui corrigent ils le connaissent (sous-réserve ^^) ce qu'ils veulent savoir c'est ce que j'ai retenu, ce que j'ai ressenti, ce qu'il ne va pas ou va très bien...

Par **bulle**, le **08/05/2014** à **10:33**

Le rapport de stage est surtout descriptif et dans ce que vous écrirez, il y aura forcément votre ressenti. Mais il ne faut pas non plus en faire trop en donnant son avis tout le temps.

Honnêtement, je ne suis pas sure que le prof qui corrige connaisse si bien la structure dans laquelle vous avez effectué votre stage (une étude notariale) ou encore le métier de notaire. Il ne faut pas oublier que la plupart des profs ne sont pas des professionnels donc ils sont le plus souvent très au fait de la théorie mais pas de la pratique.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **GRAUWIN**, le **08/05/2014** à **13:10**

@mopette08
Commentaire tout à fait à côté, mais qui a son importance quand même : voir la juriste, recevant des clients, boire sa bouteille d'eau au GOULOT !!!
Dire que les notaire de cette étude sont ultra-stricts, et qu'elle donne devant les notaires des conseils inexacts, que ceux-ci sont obligés de corriger, c'est-à-dire de nier...
Il me semblerait que dans votre rapport de stage, l'un des conseils les moins importants serait de ne faire aucune faute de grammaire, mais cela doit être démodé.
Bonne chance, je crois avoir une préférence pour la fonction de notaire par rapport à d'autres.

Par **Muppet Show**, le **20/05/2014** à **01:50**

Bonsoir,

Merci Bulle de tes conseils, je les ai pris en compte dans la rédaction.

à présent, résultat le 6 juin =)

par contre, désolé mais l'intérêt de votre post Grauwin me laisse perplexe. Cependant, merci de votre soutien.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés